

# Détachement d'un directeur de recherche à l'AP-HP

CTEM 12/03/2015

DOMU  
23/09/2015

# Modalité prévue par le statut des hospitalo-universitaires

L'article 83 du décret 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des CHU prévoit :

La possibilité d'être placés en **position de détachement dans le corps des PU-PH** pour les directeurs de recherche remplissant les conditions de fonctions, d'exercice, de diplômes et de titres :

➤ Fonctions : chercheurs titulaires ou anciens chercheurs d'organismes publics à caractère scientifique - chercheurs et anciens chercheurs de l'Institut Pasteur, des CLCC, des centres ou établissements de transfusion sanguine des villes sièges des CHU – enseignants chercheurs ne relevant pas du présent décret, justifiant de 2 ans de fonctions effectives en l'une ou l'autre des ces qualités.

A l'AP-HP, ce type de détachement concernent essentiellement des directeurs de recherche à l'INSERM.

---

➤ Diplômes et titres : HDR ou doctorat d'Etat ; diplômes et titres étrangers de niveau équivalent admis dans des conditions fixées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

❖ Limite : 10 % de l'effectif du corps des PU-PH de médecine –  
10% de l'effectif du corps des PU-PH de pharmacie.

❖ Avis du conseil d'UFR et de la CME

❖ Fin du détachement : à la demande de l'intéressé ou après avis du conseil d'UFR et de la CME

❖ Au bout d'un an, possibilité d'intégration dans le corps des PU-PH à la demande de l'intéressé après avis du conseil d'UFR et de la CME.

---

Les directeurs de recherche, détachés ou intégrés, non médecins ou non pharmaciens peuvent exercer des fonctions hospitalières ne nécessitant pas d'actes médicaux ou pharmaceutiques dans les disciplines mentionnées aux articles 49 et 49-1 du même décret.

### Quelques exemples

- Cytologie et histologie
- Biophysique et médecine nucléaire, radiologie et imagerie médicale
- Biochimie et biologie moléculaire, biologie cellulaire, nutrition
- Bactériologie-virologie, hygiène hospitalière, parasitologie et mycologie

---

Ce type de recrutement est appliqué dans le cadre de la révision des effectifs hospitalo-universitaires.

Nombre de directeurs de recherche détachés et intégrés

2010 : 1 en biologie cellulaire à Paris V – HEGP

2011 : 1 en immunologie biologique à Paris VII – Bichat

2012 : 1 en génétique biologique à PIDFO – Ambroise Paré

2013 : 0

2014 : 3 en biologie cellulaire, en pneumologie, en psychiatrie adultes à l'UPEC – Paris XII – Henri Mondor, les 3 directeurs de recherche sont pour l'instant détachés depuis le 01/09/2014.